

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Janvier 2026                        | Lancement de l'AAP AID  |
| avant fin février 2026              | Contacteur le Responsable Innovation (RI) de l'AID - <a href="#">CF Note AAP thèses AID Classiques 2026</a><br>Les porteurs de projets doivent engager suffisamment tôt leur démarche auprès du RI de l'AID.  |
| 16 mars 2026                        | Date limite de dépôt de projet - les modalités sont précisées dans la <a href="#">Note AAP thèses AID Classiques 2026</a><br><b>Aide à la saisie :</b><br>- <i>attestation de co-financement : répondre non à cofinancement déjà obtenu et dans la case « cofinancier pressenti » mettre AMU</i><br>- SIRET d'AMU : 130 015 332 00013<br>- Point de contact administratif : <a href="mailto:dfd-affgen@univ-amu.fr">dfd-affgen@univ-amu.fr</a><br>- <i>transmission des conditions générales des subventions à l'administration de leur organisme (soit amU) : inutile de les transmettre, la DFD en a connaissance</i> |
| entre le 17 mars et le 9 avril 2026 | Evaluation du niveau de soutien apporté aux projets de thèse par les écoles doctorales (A ou B ou non soutenu)  |
| 13 avril 2026                       | Validation par le Conseil du Collège Doctoral (CCD) de la liste des projets soutenus  |
| Mi avril 2026                       | Transmission de la liste des dossiers soutenus :<br>- à l'AID<br>- à la commission de la recherche d'amU  |
| Mi avril 2026                       | Transmission des évaluations aux porteurs de projets de thèses  |
| 25 mai 2026                         | <i>Si le dossier du candidat n'a pas été déposé en même temps que le projet, l'AID conseille de le faire avant le 25 mai pour prise en compte par la commission de sélection</i>  |
| 19 juin 2026                        | Publication des résultats sur le site de l'AID  |
| Fin juin CCD exceptionnel           | Si le nombre dossiers retenus par l'AID est supérieur aux 4 cofinancements prévus par amU, classement des dossiers en CCD pour un co-financement  |
| 2 juillet 2026                      | Validation par la commission de la recherche  |
| 1er octobre 2026                    | Démarrage du contrat doctoral*  |

\* Avant la mise en place du contrat doctoral, les porteurs de projet seront invités à faire signer la charte des thèses AID par les candidats et directeur de thèse, direction de l'école doctorale